DLP 16-9-80365477

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244233-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 25 - LUNDI 15 SEPTEMBRE 1980 -

VITICULTURE

MILDIOU

Dans les jeunes plantations et les zones à encépagement tardif, on effectuera une nouvelle pulvérisation cuprique ou organo-cuprique pour maintenir un bon état sanitaire du feuillage et favoriser l'aoûtement des bois.

POURRITURE GRISE (Botrytis)

Des foyers de pourriture grise ont été décelés dans certains vignobles notamment dans les cépages blancs. En présence d'une période humide à l'approche des vendanges, des dommages importants sont possibles.

La méthode standard prévoit que le quatrième et dernier traitement doit être effectué trois semaines avant la vendange. Il appartiendra aux viticulteurs de déterminer la date exacte de *cette application dirigée sur les grappes* en fonction des dates de récolte des parcelles. Ce traitement pourra être éventuellement jumelé avec celui préconisé ci-dessous contre l'eudémis après s'être assuré de la compatibilité du mélange.

EUDEMIS

Dans le vignoble, des dépôts de ponte de la troisième génération ont été observés dans le courant de la semaine dernière mais généralement d'importance réduite. Les toutes premières éclosions débutent et devraient s'intensifier à la fin de la semaine en cours.

En élevage, on observe une forte proportion d'entrée en diapause des chenilles de la seconde génération laissant prévoir une troisième génération partielle et des attaques de faible importance.

En conséquence, on pourra se limiter, dès réception de ce bulletin, à une intervention dirigée sur les grappes dans les parcelles ayant subi des attaques notables au cours de la seconde génération.

ARBORICULTURE

MINEUSES CERCLEES (Leucoptera scitella)

Les premiers dépôts d'oeufs de la troisième génération viennent d'être observés en faible quantité.

Dans les vergers où l'on envisage d'exporter la récolte de pommes ou poires, notamment à destination du Canada et de l'Egypte, il est impératif de procéder à une intervention à la fin de cette semaine en cours pour les variétés devant être récoltées à partir du 1er Octobre.

Dans les vergers où les fruits seront cueillis avant cette date, il n'y a pas lieu de traiter, la chrysalidation des chenilles de ce troisième vol ne pouvant intervenir avant les premiers jours d'octobre.

P379 .../...

On utilisera le méthomyl (Lannate) à la dose de 2 l 500 de produit commercial à l'hectare. Nous rappelons que le délai d'utilisation de cette matière active est fixé à 7 jours avant la récolte.

GRANDES CULTURES

LE DESHERBAGE DU COLZA

Un bon désherbage du colza doit permettre de résoudre deux problèmes auxquels les agriculteurs du sud-ouest sont confrontés :

- la destruction des repousses de céréales,
- la lutte contre les crucifères.

1 - LA DESTRUCTION DES REPOUSSES DE CEREALES -

Après un été chaud et sec, il est à prévoir la sortie des repousses de céréales au moment où les cultures de céréales d'hiver auront levé et seront particulièrement sensibles aux attaques des *pucerons vecteurs du virus de la "Jaunisse nanisante de l'orge"*, en particulier Rhopalosiphum padi actuellement présent sur les maïs. Ces repousses de céréales, y compris dans le colza, constituent le meilleur réservoir de pucerons et de virus, donc le meilleur "pied de cuve" de cette maladie qui a durement touché cette année des blés semés en octobre 1979 dans le Lot et Garonne, la Gironde et la Dordogne.

La récolte du maïs entraînera un transfert des pucerons sur ces repousses si elles n'ont pas été détruites, ainsi que sur les graminées adventices : ray-grass, chiendent, panics, etc...

Le choix des herbicides revêt donc une grande importance puisqu'il s'agit à la fois de *protéger le colza de la concurrence de mauvaises herbes et de réduire au maximum le risque d'attaque des orges et blés d'hiver par les pucerons se multipliant sur ces mauvaises herbes.*

En présemis, seuls le Comodor et l'Avadex pourront convenir sans risque de phytotoxicité.

En post-levée, le dalapon sur cultures précoces offre un bon rapport efficacité/prix, les autres herbicides sont de bons antigraminées (sauf Suffix 20 et Facten 20 qui sont spécifiques de la folle-avoine).

2 - LA LUTTE CONTRE LES CRUCIFERES (*selon la Station "Poitou-Charentes"*)

Le problème des crucifères est pratiquement impossible à résoudre si on n'a pas pris au départ les *mesures culturales* nécessaires qui consistent à labourer dès que possible et à préparer un lit de semences. Ce *"faux-semis"* (1) permettra une levée précoces des mauvaises herbes. Ces dernières seront détruites au paraquat ou enfouies lors de la préparation du sol pour le "vrai semis". Il est possible aussi de semer avec un écartement suffisant permettant de *biner* pendant l'hiver : le colza se développera plus et son rendement soutiendra la comparaison vis à vis du colza semé à écartement normal.

Le désherbage chimique n'assure pas un contrôle suffisant des crucifères :
- en pré-levée : seule la capselle est sensible (Téridox, Dévrinol),
- en post levée : sanve, ravenelle et calepine peuvent être plus ou moins limitées par l'application de KERB ULTRA (propyzamide = 500 + diuron = 160 g/ha). Pour améliorer l'efficacité du désherbage, certains agriculteurs utilisent le diuron à plus forte dose (Karmex), ou emploient le méthabenzthiazuron (Tribunil). Mais ces 2 produits *non homologués* sont souvent phytotoxiques pour la culture et ne peuvent être employés qu'en toute dernière extrémité *aux risques et périls de l'utilisateur.*

.../...

---

(1) *Cette année, cette technique ne sera applicable que pour des semis tardifs.*

3 - LES HERBICIDES AUTORISES -

3.1. - En présemis (tableau 1, page 4) : peu efficaces sur crucifères, ils nécessitent l'incorporation.

3.2. - En post-semis, plus grande souplesse d'utilisation (tableau 1, p. 4)

3.3. - En post-levée (tableau 2 ci-dessous) : herbicides d'utilisation plus délicate (sensibilisation possible au froid, risques de phytotoxicité pour certains) ils peuvent être choisis en fonction des adventices présentes.

TABLEAU 2 - HERBICIDES EN POST-LEVEE -

Matières actives (M.A) (SPECIALITES COMMERCIALES)	Doses M.A./ha en g. (Doses spéc.com.)	Utilisation - Action - Observations
alloxydime-sodium (FERVIN)	750 (1 kg)	Bon antigraminées, sauf sur paturin Ajouter 3 l d'huile.
benzoylprop-éthyl (SUFFIX 20, FACTEN 20)	1 000 (5 l)	Anti folle-avoine spécifique - Sur colza en bon état et en début de montaison.
carbétamide (LEGURAME PM)	2 000 (2,9 kg)	Antigraminées, irrégulier sur folle-avoine. Utilisable sur sol gelé - Stade 4 feuilles vraies du colza à C1
dalapon (nombreuses à 85 %)	2 500 (2,9 kg)	Antigraminées - Actif sur phalaris - utilisable à partir du stade 2 feuilles vraies du colza mais le plus tôt possible car il sensibilise la culture au froid (15 jours avant la période de gel).
propyzamide (KERB 50 W)	500 (1 kg)	Antigraminées (en particulier avoine à chapelets). Du stade 3 feuilles vraies du colza au stade 5 feuilles.
propyzamide + diuron (KERB ULTRA)	500 + 160 (1,2 kg)	Antigraminées - Action sur sanve, ravenelle, mercuriale, chénopode et véronique. Du stade 4 feuilles vraies du colza et avant l'hiver (risque de toxicité en période de froid).
T.C.A. (nombreuses)	8 000 (8,5 à 9 kg)	Antigraminées - Action sur vulpin ayant de 1 à 4 feuilles. Utilisable en prélevée (10.000 g M.A./ha) dans des terres fortes très infestées en panics et phalaris.

DESINFECTION DES SEMENCES D'ORGE

Rectifier dans notre bulletin n° 24 du 2 septembre :

- *en poudrage : 300 g/quintal de Quinolate V-4-x triple.*

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE,

M. LARGE

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : J. THIAULT

P 380

TABLEAU 1 - HERBICIDES DE PRELEVEE -

Matières actives (M.A.) (SPEC. COMMERCIALES)	Doses M.A./ha en g. (Doses spéc. commerc.)	utilisation - action - observations
diallate (AVADEX)	1 400 (3,5 l)	Incorporation immédiate - Ne pas pulvériser sur sol sec - Actif sur graminées - Sur repousses de céréales et folle-avoine : 3,5 à 4 l/ha.
napropamide (DEVRINOL)	1 000 (2 kg)	Pulvériser sur sol fin, herser dans les 48 h sauf s'il pleut. Actif sur graminées, mais pousser à 2,5 kg (*) sur repousses de céréales, ray-grass et folle avoine. Actif sur capselle, coquelicot, chénopode, mercuriale, mouron des oiseaux, véronique.. Moyen sur fumeterre, irrégulier sur gaillet. (*) *risque de phytotoxicité sur blé d'hiver suivant : labourer*
nitralin (PLANAVIN W 50)	1 125 (2,25 l)	Même technique que pour napropamide. Egalement moyen sur ray-grass, folle-avoine et repousses de céréales, mais éviter tout surdosage. Efficace sur de nombreuses dicotylédones annuelles. Action insuffisante sur matricaire.
napropamide + nitralin (FULTON, ZULAN)	700 + 800 (2,5 kg)	Hersage croisé dans les 48 heures. Actif sur graminées, un peu moins sur ray-grass, insuffisant sur repousses de céréales et folle-avoine. Efficace sur de nombreuses dicotylédones, moyen sur gaillet, limité sur crucifères.
trifluraline (TREFLAN)	1 200 (2,5 l)	Hersage croisé dans les 4 heures. Action sur graminées, sauf sur ray-grass, folle-avoine et repousses de céréales. Efficace sur de nombreuses dicotylédones, moyen sur gaillet et fumeterre. Insuffisant sur crucifères, matricaire et mercuriale.
butam (CONODOR)	2 880 (4 l)	En présemis : sans incorporation si sol fin, sinon légère incorporation. Efficace sur graminées, mais pousser à 5 l sur repousses de céréales et folle-avoine. Action sur coquelicot, matricaire, stellaire et véronique. En post-semis : action meilleure sur dicotylédones, mais inefficace sur crucifères alchemille, fumeterre, gaillet, géranium et lamier.
dimétachlore (TERIDOX)	1 500 (3 l)	Utiliser avant la levée des adventices. A éviter en sols filtrants ou réduire la dose à 2 l. Action sur graminées sauf folle-avoine et repousses de céréales. Efficace sur de nombreuses dicotylédones (capselle, matricaire....) mais limité sur gaillet, pensée, coquelicot, et mercuriale. Inefficace sur fumeterre, ravenelle et sanve.